



Section de la Haute Marne

Le 17 novembre 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgifp.finances.gouv.fr

Compte rendu CHSCT du 17 novembre 2014

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand et Sandrine Besancenot.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juin 2014

Le PV est adopté à l'unanimité, sans observation.

2. Point d'étape

L'assistant de prévention indique qu'il n'y a pas d'annotation au registre SST depuis la dernière séance. Un accident de travail (qui se serait produit il y a deux semaines) serait à déplorer à la cité administrative (foulure) mais à ce jour la Direction n'est pas en possession d'une déclaration d'accident de travail (à faire obligatoirement dans un délai de 48 heures).

L'assistant de prévention fait part de la rédaction de 6 fiches de signalement risques psycho-sociaux (RPS) : 2 au SIP de St Dizier, 3 à Saint Dizier OPH et 1 au

SIP de Joinville, pour la plupart des incivilités verbales dans les locaux ou par téléphone.

Des exercices d'évacuation ont été effectués au 5 rue de Lorraine à Chaumont et au CFP de Joinville mais les rapports n'ont pas encore été rédigés ; le bilan est positif car les agents ont très bien réagi dans le comportement à adopter.

FO demande si l'exercice à Joinville a été effectué avec le SDIS ainsi que FO l'avait proposé lors de la visite CHS CT du 5 novembre 2013.

L'assistant de prévention répond par la négative dans la mesure où il fallait s'y prendre très en amont pour bénéficier d'un formateur du SDIS ; cela étant le pompier volontaire qui a assuré cette formation était très compétent. De plus, le CFP de Joinville n'est pas un site prioritaire pour les interventions du SDIS (car des instances DGFIP peuvent prendre le relais).

3. Absence de médecin de prévention

Mme Dupuy a signalé par courrier du 21 octobre 2014 au secrétariat général la difficulté à assurer les fonctions de médecin de prévention, et ce d'autant plus que le médecin coordinateur de la région part à la retraite.

La secrétaire animatrice répond qu'un intérim sera assuré par plusieurs médecins qui ne seront pas médecins coordinateurs mais en auront le rôle ; ils sont originaires du Doubs, de la Côte d'Or et du Jura mais ne pourront assurer qu'une prise en charge par téléphone...

FO note que le caractère de l'urgence devra être relatif dans ces conditions et que cette organisation ne répondra en rien aux besoins des agents puisque le premier rôle du médecin est la prévention et, qu'en cas d'urgence, les agents consulteront leur médecin traitant !

Les agents du nord du département peuvent continuer à consulter le Dr Robin médecin de prévention de la Meuse... Les chanceux !!!!!!! ?????

4. Présentation du rapport de visite du CHS-CT de Bourmont du 26 novembre 2013

Laure Alentado présente le compte rendu établi conjointement avec Rachel Sugneau qui comporte deux points :

- Présentation du cadre dans lequel s'est effectuée la visite
- Déroulement de la visite

Elle insiste sur le bon déroulement de la visite et explique qu'une thématique générale a été choisie à Bourmont

M. Colnot explique que des actions ont été faites ou sont en cours concernant l'archivage et la sécurisation du sous-sol. Concernant la mise en place d'une vitre entre les agents et les usagers (pour une question d'hygiène et d'espace vital), réponse est faite qu'il y a une recrudescence des incivilités lorsqu'une telle vitre est installée !!!

FO s'étonne car une telle installation est déjà en place à la Préfecture et qu'il n'y a aucun souci.

Réponse est faite que c'est parce qu'il y a plus de monde !

Bref, c'est un peu la quadrature du cercle...

Le rapport est adopté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur Ulysse 52 dans « Conditions de vie au travail » avec la mention des actions déjà réalisées ou envisagées, afin de donner l'information aux agents des suite de la visite

5. Fin d'exercice budgétaire 2014 (vote)

Le reliquat de l'année 2014 est de 226,56 €.

FO demande si des lampes basse consommation ainsi qu'un rideau protégeant la fenêtre de l'accueil peuvent être achetés pour les collègues de la trésorerie de Vignory.

L'assistant de prévention répond que les lampes à basse consommation individuelles pose problème par rapport un éclairage global, car ça ne permet pas une ambiance lumineuse adaptée. La chef de poste sera consultée pour la mise en place d'un éclairage global basse consommation plus adapté à la fatigue oculaire.

La fin d'exercice est votée à l'unanimité.

6. Retours sur les formations 2014

De bons retours sur la nouvelle formation incendie et la formation liée au Troubles Musculo-Squelettiques sont constatés.

Par contre le recyclage Sauveteur Secouriste du Travail (SST) pose problème car de nombreux agents ne l'ont pas effectué et au bout de 2 années, la formation n'est plus valable contraignant les agents à refaire la formation initiale. Les agents sont également moins motivés pour suivre cette formation.

Une nouvelle publicité serait à faire ainsi qu'une meilleure répartition des personnes au sein des sites du département car les agents des petits sites s'autocensurent et les gros sites sont pourvus.

30 agents sont actuellement référencés SST. Fo s'interroge sur le nombre d'agents formés, réponse est faite que ce phénomène est lié aux rotations liés au départ, mutation mais aussi à l'abandon de cette spécialisation.

En 2014, 9 nouveaux agents ont été formés SST.

L'assistant de prévention donne un retour très favorable au nouveau formation de la formation risques routiers. La formation est plus dynamique et s'attache réellement à la conduite de chacun des stagiaires. Mme Dupuy propose d'inscrire en priorité les agents se déplaçant fréquemment (CDIF, Brigades, Huissier, EMR, Agents de service...),

M. Colnot précise que les absences des agents de l'EMR sont prévisibles afin de leur permettre d'y assister. Il rappelle que le risque routier ressort chaque année dans le DUERP et qu'il est important de privilégier le qualitatif au quantitatif.

7. Proposition du programme d'intervention 2015 (vote)

Afin d'optimiser le programme des formations 2015, un accord de principe est demandé au CHS-CT.

Mme Dupuy insiste sur les formations SST et risques routiers et propose un accord de principe sur le store et la luminosité de Vignory (hors travaux électriques).

De plus, un accord est également acté concernant la maintenance des défibrillateurs. Mme Dupuy demande si une présentation de l'utilisation des défibrillateurs est possible.

Le programme d'intervention 2015 est adopté à l'unanimité.

8. Questions et communications diverses

- Les travaux de l'escalier principal du CFP de Langres sont achevés ; par contre la réfection de l'autre escalier menant directement au SIP est attendue suite aux contraintes budgétaires de fin d'année. Cet escalier est neutralisé car dangereux, pour information celui-ci n'est pas une issue de secours.
- Des problèmes de sol ont été constatés à la trésorerie d'Andelot. Cet immeuble étant en location, un courrier sera adressé à Hamaris.

